

Maintenance des matériels, option tracteurs

et matériels agricoles

Si un tracteur ou une moissonneuse-batteuse tombent en panne au moment des labours ou des récoltes, tout s'arrête. La maintenance préventive des machines agricoles revêt donc une importance particulière. Entretien et faire des réparations simples sur les matériels agricoles : tracteurs, matériels de labour, semoirs et planteuses, moissonneuses, matériels d'étables ou d'irrigation constitue le coeur de l'activité du titulaire de l'option tracteurs et matériels agricoles. Le titulaire de ce CAP :

- Il-elle prépare son intervention et organise son poste de travail (il-elle dispose d'un outillage, de matériels de levage et d'appareils de mesure et de contrôle) ;
- il-elle assure l'entretien et la réparation du matériel
- il-elle réalise le démontage et remontage de matériels, d'équipements ou d'accessoires ;
- il-elle change les pièces défectueuses (organes mécaniques, électriques, hydrauliques et pneumatiques) ;
- il-elle rend compte de son intervention réalisée à la hiérarchie et au client : rédige le compte-rendu de l'intervention.
- Il-elle est en contact direct avec le client.

Il-elle s'occupe aussi de la maintenance périodique du matériel (vidanges, graissage, contrôle des pièces...).
Autre compétence développée pendant la formation : conseiller les clients en matière de sécurité, d'entretien, d'utilisation, d'achat de matériels agricoles.

Débouchés

Cet-te ouvrier-ère qualifié-e peut travailler dans une entreprise de maintenance, de location ou de distribution de matériels agricoles, une entreprise de parcs et jardins, de bâtiment, de travaux publics ou de manutention.

Métier accessible :

- Mécanicien-ne-réparateur-trice en matériel agricole

Accès à la formation

- Après la troisième, en 2 ans.
- Après un CAP du même secteur, en 1 an.

Statistiques

Formation faiblement demandée

Programme

Matières	Horaires hebdomadaires	
	1 ^{re} année	2 ^e année
Français, histoire-géographie éducation civique	4h	4h
Mathématiques –sciences physiques et chimiques	3h30	3h30
Langue vivante	2h	2h
Arts appliqués et cultures artistiques	2h	1h30
Education physique et sportive	2h30	2h30
Prévention santé environnement	1h	1h30
Enseignement technologique et professionnel	18h	18h
Enseignements facultatifs :		
Atelier d'expression artistique	2h	2h
Atelier d'éducation physique et sportive	2h	2h

Descriptif des matières

Outre l'enseignement général commun à tous les CAP, la formation apporte des connaissances spécifiques.

Enseignement technologique et professionnel :

- fonction opératoires des matériels agricoles : quand et comment les utiliser.
- fonctionnement des matériels : la régulation thermique des moteurs, mécanique appliquée, motorisation électrique...
- transmission et utilisation de puissance : transmission mécanique, hydraulique et hydrostatique, climatisation, conduite et freinage des engins
- Sécurité, règlements et certification : sécurité de l'entreprise et sur le site ; réglementations et procédures applicables aux matériels agricoles, qualité.

Stages

12 semaines de stages en entreprise, réparties sur les 2 ans, complètent la formation des élèves de LP.

Examen

Unités professionnelles :

- Analyse fonctionnelle et technologique, coeff. 4
- Réalisation d'interventions sur un matériel ou un équipement, coeff. 13 (dont coeff. 1 pour la prévention santé environnement)

Unités d'enseignement général :

- Français et histoire – géographie – éducation civique, coeff. 3
- Mathématiques – sciences physiques et chimiques, coeff. 2
- Education physique et sportive, coeff. 1
- Epreuve facultative : Langue vivante étrangère

Poursuites d'études

Même si ce diplôme prépare à l'exercice d'un métier, des poursuites d'études sont cependant envisageables.

Par exemple :

- Bac pro Maintenance des matériels option A : agricoles
- Bac pro Maintenance des matériels option C : parcs et jardins
- Bac pro Agroéquipement

Où se former en Nouvelle Calédonie ?

- **En lycée privé :**
- LP Pierre Gueneau, BOURAIL

en savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

Consultez les documents* de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » ; « Après le CAP »
- Diplômes « Du CAP au BTS / DUT »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO) de Nouméa :
10, rue Georges Baudoux
98845 Nouméa

Tel (687) 27.53.28 www.cio@ac-noumea.nc

N'hésitez pas à rencontrer un-e conseiller-ère d'orientation-psychologue.